

## **Le site web des Fonctionnaires de la Commission européenne :**

La commission est trop souvent décrite comme une bureaucratie sans visage, une armée d' « eurocrates » anonymes basés à Bruxelles, dont la mission est de compliquer la vie des autres citoyens.

La réalité est toute autre.

Ce portail permet de faire la connaissance des fonctionnaires de la commission et de découvrir qui ils sont et ce qu'ils font.

Ce site regroupe des informations précédemment morcelées entre de nombreux sites de la Commission :

<http://ec.europa.eu/civil-service/index-fr.htm>

Il propose en outre de nouvelles rubriques, telles que des portraits de personne travaillant pour la Commission pour montrer comment cette commission internationale travaille concrètement.

Le site existe au moins dans l'une des 3 langues de travail de l'Union : le Français, l'Anglais, l'Allemand.

## **Comment devenir fonctionnaires des institutions de l'Union Européenne ?**

Pour se rendre sur le site des **concours d'accès aux différentes fonctions** qui existent dans ces institutions, il suffit de procéder de la façon suivante :

- 1) se rendre sur le site web : <http://europa.eu>
- 2) sélectionner la langue : en français « Le portail de l'Union Européenne »
- 3) Cliquer sur « Services »
- 4) dans la zone « recherche » aller à « EPSO »

(Il s'agit de l'office européen de sélection du personnel) et naviguer au choix en commençant par la rubrique 0.8813 » L'office européen de sélection du personnel : possibilités d'emplois, procédures de sélection, etc....

Il faut savoir que, généralement il ne s'agit pas d'offres d'emplois immédiats. Les candidats retenus figurent sur des listes d'attente dans lesquelles les instances européennes puisent en fonction de leurs besoins. Les épreuves de sélection font appel à la méthode des QCM.

Les ouvrages préparatoires à ces QCM existent par des éditions à Bruxelles.

Des antennes de sélection existent dans les différents états membres. Les cycles de préparation existent dans certaines universités ainsi qu'au Collège de l'Europe de Bruges en Belgique et dans des Instituts d'études politiques.

Outre sa langue maternelle, il faut connaître l'une des 3 langues de travail.

Enfin, le concours est commun aux différentes instances de l'Union (Parlement, Commissions, Comité des régions, etc...)

**Encore d'autres sites de références, pour aider les porteurs de projets dans notre région, le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais a créé le FRAPPE (Fonds Régional d'aide aux porteurs de Projets Européens)**

Pour plus d'information voir le site [www.europe.nordpasdecals.fr](http://www.europe.nordpasdecals.fr)

**Pour connaître toutes les formes de coopérations transfrontalières entre tous les pays de l'Union, on peut consulter le site de l'Association des régions frontalières européennes :**  
[www.aebr.net](http://www.aebr.net)

**Il existe aussi un observatoire social européen dont le site est :**  
<http://www.ose.be>